



## **Soutien à Média 25 / Radio Bip et à tous les journalistes empêchés de faire leur métier**

Le 28 mai, les locaux de Média 25 / Radio Bip, à Besançon, ont été l'objet d'une énième dégradation. Une bannière a été arrachée et une vitre brisée.

Elle s'ajoute à une longue liste d'exactions ces derniers mois : dégradations, collage d'autocollants de groupuscules fascistes et néonazis, porte fracturée, effraction, vol de matériel...

Des collaborateurs de Média 25 / Radio Bip ont également, à plusieurs reprises, été agressés alors qu'ils couvraient des manifestations. Malgré les plaintes déposées auprès de la police, aucune poursuite n'a jamais été engagée, y compris lorsque les agresseurs étaient clairement identifiés.

Le SNJ-CGT apporte tout son soutien à la rédaction de Média 25 / Radio Bip. Le syndicat demande aux autorités d'apporter les réponses qui s'imposent et de prendre au sérieux la question de la sécurité des membres de cette rédaction.

Ces nouvelles dégradations se sont produites quelques jours après la soirée organisée par le SNJ-CGT sur le thème « Discours de haine. Journalistes et médias : victimes ou complices ? » ([revoir les débats ici](#)). Au cours de cette dernière, une journaliste de cette rédaction a précisément témoigné des exactions et agressions subies après la publication d'enquêtes sur l'extrême droite. Des journalistes de Mediapart, StreetPress, Le Média, France 3 et *La Voix du Nord* ont fait de même. Les débats - avec des interventions d'Acrimed, Off Investigation, Arrêt sur images et VISA - ont également porté sur les responsabilités des médias dans la diffusion de ces discours de haine.

Le SNJ-CGT condamne à nouveau les atteintes de toutes sortes à la mission d'information des journalistes. L'assemblée générale des actionnaires de Total, le 25 mai, en a donné une nouvelle et pitoyable illustration. Des journalistes ont ainsi été empêchés par la police d'approcher de manifestants écologistes, qui s'étaient rassemblés à cette occasion.

Le Schéma national de maintien de l'ordre (SNMO) - que le ministère de l'Intérieur a été contraint de réécrire, face à la mobilisation de nombreuses organisations, dont le SNJ-CGT - est pourtant censé protéger les journalistes dans l'exercice de leur métier sur la voie publique.

Preuve supplémentaire que, des principes à l'application sur le terrain, il y a parfois loin. Le SNJ-CGT continuera de dénoncer ces abus, notamment auprès de la cellule de suivi du ministère.

**Montreuil, le 1er juin 2022.**